

UE24 EC2, CM1 et TD1
**Coéducation, évolutions des modèles familiaux,
connaissance des contextes familiaux des enfants**



Véronique Francis
Maîtresse de Conférences INSPE CVL
Chercheure au CREF et à ERCAE



■ **Bonjour à tous et toutes,**

J'espère que cette période inédite et complexe se passe au mieux pour vous et vos proches.

Comme vous le savez, je suis enseignante chercheuse, après avoir été professeure d'école puis professeure d'école formatrice.

Je développe mes recherches en équipe dans deux laboratoires, le CREF (Université Paris Nanterre) et ERCAE (Université d'Orléans). Mes travaux de recherche s'inscrivent dans le champ des Sciences de l'Education et de la Formation, en Education Familiale.

Quelques mots de présentation

Parmi mes activités de recherche, un temps important est dévolu à mon activité de rédactrice en chef de la Revue Internationale de l'Education Familiale, disponible gratuitement sur Cairn

<https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale.htm>



Actuellement, ma recherche principale porte sur les usages numériques des enfants, des parents et des professionnel.le.s. J'assure notamment l'accompagnement du programme Promeneurs du Net dans le Cher, voir ici :

<https://www.promeneursdunet.fr/temoignage/eva-sandou-vallette-coordinatrice-promeneurs-du-net-dans-le-cher>

Modalités de travail pour ce CM et TD

- **Ce cours repose sur différentes modalités de travail :**
 - La lecture des diapositives de ce diaporama
 - L'écoute active, avec prises de notes, de plusieurs vidéos
 - Un temps de réflexion avec votre sous groupe, sur skype, sur facetime ou WhatsApp (vous déciderez d'un moment pour échanger à la suite de la lecture de ce diaporama et du visionnement des vidéos) : **quels sont les 2 documents vidéos les plus importants pour vous ? Expliquez à vos collègues en quoi elles sont importantes pour les compétences d'un.e futur.e enseignant.e ou futur.e professionnel.le de l'éducation.**

LES COMPÉTENCES CONSTRUITES EN UE24EC2

- **Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative développent des compétences pour**
- C10: Coopérer au sein d'une équipe
- C11: Contribuer à l'action de la communauté éducative
- C12: Coopérer avec les parents d'élèves
- C13 : Coopérer avec les partenaires de l'école
- C14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

(Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, MEN, 2013)

LES COMPÉTENCES CONSTRUITES EN UE24EC2

COMPÉTENCE 13. Coopérer avec les partenaires de l'école

- - Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

→ **Construire cette compétence nécessite de connaître les évolutions des modèles familiaux, les difficultés auxquelles font face les parents, les réseaux de professionnel.le.s et les ressources qui existent pour soutenir les parents et les enfants,...**

LES COMPÉTENCES CONSTRUITES EN UE24EC2

COMPÉTENCE 12. Coopérer avec les parents d'élèves

- - Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents
- **Construire cette compétence nécessite de respecter les modes de vie des enfants et des familles, de s'abstenir de tout jugement, de prévenir et de prendre en compte les difficultés auxquelles font face les parents, de travailler en équipe pour 'orienter les enfants et les parents,...**

1- Les transformations des configurations familiales en France

Regardez pendant 17mn30 la vidéo « 40 ans de transformation des familles en France » réalisée par Institut national d'études démographiques (Ined)

■ https://www.youtube.com/watch?v=58T8RCG_Lmc

→ Ecoutez l'exposé de manière active et notez :

- Les 3 changements dans l'organisation des familles
- Les 2 conséquences de ces changements

→ Vous échangerez avec les camarades de votre sous-groupe à un moment de votre choix



En 2021 :

- **les configurations familiales sont nombreuses**
- **Chacune est reconnue par les institutions scolaires et éducatives pour soutenir les familles**, en particulier lorsque les parents sont exposés à des défis multiples
- *les institutions ont une approche « systémique »**, c'est à dire qui prend en compte la situation de l'enfant dans sa globalité

En 2021 : des parents plus âgés surtout dans les milieux socioéconomiques les plus favorisés

- **les mères âgées de 30 à 34 ans sont plus nombreuses que celles de 25 à 29 ans**
- **54,6 % des enfants ont une mère âgée de 30 ans ou plus en France métropolitaine, contre 27,3 % en 1981**
- **La proportion de mères de 40 ans ou plus a quadruplé depuis 1981**
- **70,4 % des pères sont âgés d'au moins 30 ans**
- **la moitié des nouveaux-nés ont des parents âgés tous deux d'au moins 30 ans**

Une augmentation des couples « mixtes »

- Les mariages « mixtes » sont en augmentation régulière (environ 15 % de l'ensemble des mariages)
- Les nationalités des conjoints reflètent historiquement l'histoire coloniale et la composition de la population venue travailler en France : Allemands pendant la période d'après guerre, Italiens et Polonais, personnes originaires du Maghreb, d'Asie et de l'Afrique subsaharienne.
- Les **conjugalités mixtes** : des visages multiples et complexes qui dépendent des appartenances sociales, du profil social de la dyade conjugale à analyser selon le genre, le capital culturel et la position professionnelle.

11 ÊTRE PARENTS DANS UN COUPLE MIXTE : ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION
Claudine Philippe CNAF | *Informations sociales 2008/5 - n° 149, pages 114 à 123*

Des configurations familiales diverses : familles traditionnelles, familles monoparentales, familles recomposées

- Depuis la fin du 20^e s. les risques de rupture d'union augmentent au fil des années.
- La proportion d'enfants vivant avec **UN SEUL DE LEURS PARENTS** est donc plus importante pour les 7/10 ans et les 14-17 ans que pour les plus jeunes.
- Les 3 principales configurations familiales sont les suivantes :
 - les 'familles traditionnelles'
 - les familles monoparentales
 - les familles recomposées

Parent solo, famille monoparentale

- Le nombre de familles monoparentales : en augmentation depuis 40 ans
SURTOUT DANS LES MILIEUX MODESTES
- En 1962, 55 % des parents à la tête d'une famille monoparentale étaient veufs, aujourd'hui ils sont moins de 10 %.
- Les parents vivent séparément dans 9 familles monoparentales sur 10 mais dans 1 cas sur 10, les parents n'ont même jamais vécu ensemble, 15 % des familles se sont formées en solo
- 24 % des familles avec enfants sont des familles monoparentales dans les pôles urbains, contre 16 % en zone rurale.
 - Enquête « Étude de l'histoire familiale »

Rappelons que les foyers monoparentaux existent depuis longtemps... MAIS que le regard social sur les mères et les enfants était AUTREFOIS très stigmatisant

La jeunesse de Françoise Hardy (1944) se déroule en vase clos rue d'Aumale dans le 9^e arrondissement de Paris auprès d'une mère aide-comptable, restée célibataire¹, et d'une sœur, sa cadette d'un an et demi². Son père, directeur d'une fabrique de machines à calculer, marié à une autre femme, est rarement présent et oublie souvent de payer la pension alimentaire ou les frais scolaires³.



- Cf l'exemple de l'histoire de la chanteuse Françoise Hardy (née en 1944)
- La jeunesse de Françoise Hardy (1944) se déroule en vase clos dans le 9^e arrondissement de Paris auprès d'une mère aide-comptable, restée célibataire¹, et d'une sœur, sa cadette d'un an et demi.
- Son père a un double foyer. Il est, directeur de l'entreprise où travaille sa mère. Il est marié à une autre femme, est rarement présent dans son 2^e foyer et oublie souvent de payer la pension alimentaire ou les frais scolaires.

**Dans les années 1970, de nouveaux termes ont été proposés
pour éviter les préjugés et l'exclusion
des enfants nés « hors mariage » et de leurs mères**

- la nomination des réalités est de nature stratégique :
 - C'est le cas du terme « monoparentalité » introduit par les sociologues dans les années 1970. Il remplace peu à peu les termes stigmatisants (par ex. « fille-mère ») et réduit la violence faite aux mères et aux enfants
 - Il qualifie de « monoparental » les foyers composés d'un seul parent (parent isolé) et de son/ses enfant(s).
 - Boisson Marine, « Petit lexique contemporain de la parentalité » Réflexions sur les termes relatifs à la famille et leurs usages sociaux, *Informations sociales*, 2008/5 n° 149, p. 8-15.

Les termes « monoparental » et « homoparental » sont adoptés pour vaincre les préjugés

« La “monoparentalité” et l’“homoparentalité” sont deux exemples de la nature stratégique de l’acte de nomination des réalités. Le terme monoparentalité – et la proposition de l’expression “famille monoparentale” – a été introduite par les sociologues féministes des années 1970. Le terme permettait de rendre compte des foyers composés d’un seul parent (parent isolé) et de son(es) enfant(s). L’intention était aussi militante : il s’agissait de repousser des termes stigmatisants – comme celui de “fille-mère” ou de “mère célibataire” – déniaient au foyer monoparental son statut de famille “à part entière” (Lefaucheur, 1985 ; Martin-Papineau, 2001) ».

- Boisson Marine, « Petit lexique contemporain de la parentalité » *Réflexions sur les termes relatifs à la famille et leurs usages sociaux*, *Informations sociales*, 2008/5 n° 149, p. 13.

**Le terme « homoparental » a été proposé
pour éviter les stigmatisations
et pour vaincre les préjugés
concernant les couples et les familles**

« L'idée d'homoparentalité a fait son chemin depuis la fin des années 1990, la notion ayant été inventée en 1996 par l'association des Parents gays et lesbiens pour rassembler, sous un vocable commun, les situations multiples mettant en jeu un ou des parent(s) homosexuel(s), et pour donner une réalité à la compétence parentale des pères et des mères homosexuels, à un moment où les conflits se multipliaient autour de la garde d'enfants dont l'un des parents s'était révélé homosexuel. Plus tard, elle a permis d'attirer l'attention sur l'ensemble des homosexuels en couple élevant déjà des enfants, souhaitant en adopter ou demandant à bénéficier de la PMA (Procréation médicalement assistée) ».

Boisson Marine, « Petit lexique contemporain de la parentalité » Réflexions sur les termes relatifs à la famille et leurs usages sociaux, *Informations sociales*, 2008/5 n° 149, p. 14.

Les profils des familles monoparentales et les familles recomposées

- Les parents ont souvent des niveaux de diplôme moins élevés que les couples des 'familles traditionnelles'
- 20 % des mères de famille recomposée ont un diplôme supérieur ou égal à un niveau bac +2, contre 32% des mères dans les 'familles traditionnelles'.
- 19 % des pères de famille recomposée ont un diplôme de niveau bac + 2 ou plus, alors que 27 % des pères de 'famille traditionnelle' sont dans ce cas.
- 25 % des mères de famille recomposée et 27 % des mères de famille monoparentale n'ont aucun diplôme.

Des contextes plus difficiles dans les familles monoparentales

- moins de mères de foyer monoparental que de foyer biparental occupent un emploi
- le taux de chômage est plus élevé parmi les mères isolées, confrontées à des situations moins favorables sur le marché du travail
- une plus forte proportion de parents employés de service : 9 % des enfants vivant en famille monoparentale partagent cette situation contre seulement 1 % des enfants vivant avec leurs deux parents

Crétin, L. (2015). Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? *Éducation & formations* n° 82.

La situation des familles monoparentales : une surreprésentation de parents ayant connu des parcours migratoires et de faibles niveaux d'études

- Une présence plus forte des familles migrantes : 15 % contre seulement 10 % des familles composées du père et de la mère
- Une forte présence de mères originaires d'Afrique subsaharienne
- Un plus faible niveau d'étude et un nombre plus important de parents sans diplôme : 1/4 d'entre eux contre seulement 10 % des parents vivant en couple
- Parmi les enfants vivant avec leurs deux parents, 38 % des collégiens ont au moins un parent diplômé du supérieur, contre seulement 20 % des enfants qui vivent dans une famille monoparentale.

Crétin, L. (2016). Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? *Éducation & formations* n° 82.

La situation des familles monoparentales : des risques plus importants de pauvreté socio-économique

- les revenus d'activité des familles monoparentales sont relativement faibles → risque de pauvreté supérieur
- ¼ des familles monoparentales fait partie des 10 % des familles au niveau de vie le plus faible, alors que ce n'est le cas que de 8 % des familles comprenant les deux parents de l'élève.
- à l'inverse, les familles monoparentales sont sous-représentées parmi les 10 % des familles au niveau de vie le plus élevé.

Crétin, L. (2016). Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? *Éducation & formations* n° 82.

La situation des familles monoparentales : des risques plus importants de pauvreté socio-économique

- les familles monoparentales connaissent également des **conditions de logement plus difficiles.**
- Les élèves vivant avec un seul parent sont également plus nombreux que les autres élèves **scolarisés en éducation prioritaire**

La situation des familles monoparentales : des risques plus importants de pauvreté socio-économique

- En relation avec le plus faible niveau de diplômes et de ressources de leur parent, les enfants de familles monoparentales évoluent plus souvent dans un environnement familial qui offre moins de ressources culturelles que celui des autres élèves.
- Par exemple, près d'un quart des élèves vivant avec leurs 2 parents ont plus de 200 livres chez eux, ce qui n'est le cas que d'un dixième des enfants vivant en famille monoparentale
- Les sorties culturelles - concert, théâtre, musée ou cinéma – sont moins fréquentes que celles des autres familles

Pour les enfants, des risques plus importants de décrochage scolaire

- À caractéristiques sociales comparables, les enfants vivant en famille monoparentale, ou ceux qui ont été placés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou ceux qui sont orphelins **ont moins de chance que les autres d'obtenir le brevet des collèges**

Les (re)configurations familiales

divorce, séparation et résidence alternée

- **loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale : la résidence en alternance des enfants de parents séparés est reconnue par la loi.**
- **la résidence alternée concerne 15% des familles environ**
- **les parents pratiquant la résidence alternée ont un revenu plus élevé que la moyenne**

Les familles recomposées

9 % des enfants mineurs vivent dans une famille recomposée

- **800 000 vivent avec un parent et un beau-parent, le plus souvent un beau-père**
- **400 000 enfants sont nés après la recomposition familiale**
- **Les parents de famille recomposée : selon les études statistiques, ils moins diplômés, et dans une situation plus fragile sur le marché du travail que les autres couples avec enfants.**
- **Les mères de famille recomposée ont un niveau de diplôme très proche de celui des mères de famille monoparentale.**

Émilie Vivas, division Enquêtes et études démographiques, Insee

L'autorité parentale

Regardez la vidéo

L'autorité parentale - 10 Minutes pour vos droits #1

<https://www.youtube.com/watch?v=MsdI2g2B4d4>

→ Ecoutez la vidéo de manière active

→ Vous échangerez en sous-groupe sur les points clés de cette vidéo

L'autorité parentale

Si cette thématique vous intéresse, vous pouvez aussi regarder la vidéo suivante

En cas de parents séparés, faut-il l'accord des deux parents ?

<https://www.youtube.com/watch?v=hrO1iBTN39U>

La loi accorde une meilleure reconnaissance du rôle des beaux-parents ou de la « beau-parentalité »

- **Le beau-parent (le conjoint du parent biologique) construit l'histoire de l'enfant et il en fait partie**
- **Un lien juridique de filiation est reconnu avec la délégation d'autorité parentale, l'adoption simple ou plénière par le beau-parent**

Cf Mathilde Calcio Gaudino Le statut des beaux-parents dans les familles recomposées Université de Nancy 2 – Faculté de droit, sciences-économiques et gestion

Les solidarités familiales et la prise en compte de la grand-parentalité

- En Europe : 1/5^{ème} de la population est composée de grands-parents.
- Les facteurs démographiques, économiques, institutionnels et culturels sont importants car l'évolution de la grand-parentalité est importante avec l'émergence du nouvel âge de la vieillesse, plus libre et mieux nantie, qui place les grands-parents comme soutiens potentiels et non des assistés
- La solidarité intergénérationnelle est importante dans certaines familles
- On note une évolution des fonctions parentales et grand-parentales (Attias-Donfut Segalen, 2007) : les parents d'aujourd'hui sont, plus souvent qu'autrefois, les premiers éducateurs de leur progéniture, qu'ils confient plus rarement qu'avant aux grands-parents pour les élever.
- Dans certains cas, les grands-parents ou un autre membre de la famille peuvent être désignés par le juge aux affaires familiales comme « proche digne de confiance » quand les parents ne peuvent exercer leurs fonctions parentales
- Pour plus d'informations voir : <https://garde-d-enfants.ooreka.fr/astuce/voir/611379/tiers-digne-de-confiance>

En conclusion :

les familles disposent de ressources inégales et certaines font face à de nombreux obstacles et défis pour éduquer les enfants

De nombreuses familles sont exposées à des difficultés et font face à des défis importants pour éduquer leurs enfants.

Les notions de communauté éducative et de coéducation affirment la nécessité de créer des liens entre les professionnel.le.s et avec les parents pour accompagner le développement de l'enfant, son bien-être, ses apprentissages scolaires

TD1

Les actions et les institutions de soutien aux parents : prévenir et traiter les difficultés

De nombreuses familles sont exposées à des difficultés et font face à des défis importants pour éduquer leurs enfants.

La notion de coéducation affirme les liens autour de l'éducation des enfants entre les parents et les professionnel.le.s

Regardez la vidéo Film produit par le réseau de parent "Être Parent Aujourd'hui »

<https://www.youtube.com/watch?v=WoTBOFUy9Gc>

- Ecoutez la vidéo de manière active**
- Echangez avec votre sous-groupe pour dégager les points clés de cette vidéo**

Le soutien à la parentalité,

les Réseaux d'Ecoute, d'Accompagnement et d'Appui à la Parentalité et leurs actions

- Depuis 1999, chaque département dispose d'un Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).
- Il réunit l'ensemble des structures publiques et privées qui répondent aux questions et aux besoins des parents, et qui facilitent l'accompagnement des parents.
- Le REAAP organise une multitude d'actions consacrées à la **parentalité**

Pour cerner la notion de parentalité et connaître les actions des REAAP, visionner la vidéo : <https://www.cimalpes.fr/Films-de-montagne-752-915-0-0.html>

et surfez sur la page du REAAP du Cher ici <http://www.parents-reaap18.fr>

COMPRENDRE LA PARENTALITÉ, CONNAÎTRE LES ACTIONS DES REAAP

- **Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) : des lieux de rencontres et de jeux pour les enfants avec leurs parents.**

Regardez la vidéo :

<http://www.caf-allier.fr/RA2016/content/soutenir-la-fonction-parentale-et-faciliter-les-relations-parents-enfants>

- **Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**

Regardez la vidéo :

<https://www.sdaesf01.fr/exemple-de-projet-clas/>

L'Aide Sociale à l'Enfance, la place des parents, les professionnel.le.s qui assurent une suppléance parentale

- **Les adultes qui assurent une suppléance parentale sont des membres de la famille Ou des professionnel.le.s (par ex. éducateurs et éducatrices des foyers, les parents des familles d'accueil)**
- **Ils sont les référente.s pour l'enfant lorsque les parents ne sont pas en mesure d'assumer leur rôle auprès de lui**
- **Qu'est-ce que l'Aide Sociale à l'Enfance ?**

Visionner la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=18dWPJeCRI0>

En France, on constate régulièrement des défaillances dans le système de l'aide sociale à l'enfance. Les professeur.e.s ont un rôle important car ils sont au contact quotidien de l'enfant. Ils sont amenés à développer, en équipe, une vigilance particulière pour repérer les situations de négligence ou de maltraitance

Être à l'écoute des enfants : un impératif pour repérer les situations de négligence ou de maltraitance dans les familles et dans les structures d'accueil et d'éducation


En France, on constate régulièrement **des défaillances dans le système de protection de l'enfance.**

Les professionnel.le.s de l'éducation, dont les professeur.e.s d'école, ont **un rôle important car ils sont au contact quotidien de l'enfant.**

Ils ont l'obligation de développer, en équipe, une vigilance particulière pour être à l'écoute afin de repérer les situations de négligence ou de maltraitance dans les familles et dans les structures d'accueil et d'éducation

La maltraitance de l'enfant

- « La maltraitance de l'enfant comprend toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou psychoaffectifs, de sévices sexuels, de négligence, d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité, dans un contexte d'une relation de responsabilité, de confiance, ou de pouvoir. » (OMS, 1999)
- ➔ Lisez la page : <https://enfantbleu.org/definition-de-la-maltraitance/>

- 
- Salut l'info ! # 22 janvier 2021 Cette semaine, Astrapi parle aux enfants d'un sujet grave et important : l'inceste.
 - “Salut l'info !” a rencontré Mélanie Dupont, une médecin psychologue qui travaille avec les enfants. Elle t'explique ce que c'est, et te donne des conseils. Ce qui est sûr, c'est que l'enfant n'est jamais responsable de ce qui se passe. C'est à l'adulte de bien se comporter. Aucun adulte ou grand n'a le droit de faire ça à un enfant.

Ecoutez cette courte présentation :

<https://www.astrapi.com/podcast-astrapi-france-info-salut-l-info/22-janvier-2021>

Et pour en savoir plus : <https://www.yapaka.be/video/video-pourquoi-le-secret-entoure-labus-dans-une-famille>



Les enfants et les violences sexuelles

Si vous souhaitez aller plus loin voici :

- un extrait du film FESTEN (1998). Le discours de Snoot (Christian) lors du dîner de famille

https://www.youtube.com/watch?v=_QiKyFXuvVw

- un article court sur « Peau d'âne », un conte qui aborde le désir incestueux, qu'il soit réel ou fantasmé. Ici, pas de passage à l'acte d'inceste pour mieux nous rappeler que celui-ci est un interdit majeur, fondateur et culturel. C'est une loi des humains.

<https://milleetunehistoires.fr/peau-dane/>

Lever le tabou des maltraitances et des violences sexuelles



- L'association La Voix de l'Enfant recommande plusieurs livres pour aider à parler d'inceste avec les plus jeunes selon l'âge:
- Dès 3 ans: *Respecte mon corps*, de Catherine Dolto (Ed. Gallimard Jeunesse)
- Dès 4 ans: *Te laisse pas faire – Les abus sexuels expliqués aux enfants*, de Jocelyne Robert. Ed. L'Homme)
- Dès 6 ans: *Lili a été suivie*, de Dominique de Saint Mars et Serge Bloch (Ed. Calligram)
- Dès 11 ans: *La fille du canal*, de Thierry Lenain (Ed. Syros Jeunesse)

- L'une de ces affiches doit **OBLIGATOIREMENT** être affichée de manière bien visible dans les écoles et les lieux qui accueillent des enfants et des parents

EN DANGER ?

**Le mieux,
c'est d'en parler !**



Le 119

- L'aide sociale à l'enfance et le rôle du 119

Visionner la vidéo

- <https://www.youtube.com/watch?v=W6o9sSCjV-s>
- Le 119 est un numéro de téléphone national où chacun, **enfant ou adulte, victime ou témoin**, peut appeler pour solliciter de l'aide face à un cas de maltraitance. Visionner la vidéo ci-dessous si vous souhaitez aller plus loin, afin de connaître le rôle des écoutants spécialisés au bout du fil
- <https://www.youtube.com/watch?v=tIFngb6dS6E>

Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?
Le mieux,
c'est d'en parler !



Reconnaître les signes de souffrance d'un enfant

- Reconnaître les signes de souffrance d'un enfant qui vit une situation de négligence

Visionner la vidéo ici <https://www.youtube.com/watch?v=hLaYVUOus4I>

Ou https://www.youtube.com/watch?v=19cn98X5Y_g

- Les signes de souffrance d'un enfant psychologiquement maltraité, visionner la vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=YJjaXVGvZwk>
- Les signes de souffrance d'un enfant abusé sexuellement, visionner la vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=inJvoI-7TpY>
- La maltraitance sur enfant -- Les abus sexuels, vous pouvez si vous le souhaitez visionner cette vidéo https://www.youtube.com/watch?v=kbYy7O6_65I

Les parcours scolaires chaotiques des enfants placés, déplacés, replacés

- Lorsqu'elle était placée en foyer, Magali Panova a souvent été déscolarisée. Elle pense qu'on l'a privée d'une chance. Aujourd'hui encore, quand elle cherche du travail, Magali s'entend dire qu'elle n'a pas les diplômes nécessaires.
 - **Écouter le témoignage de Magali sur son parcours** : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-magazine-de-la-redaction/la-protection-de-lenfance-lepreuve-du-quotidien>
 - **Écouter l'analyse de la chercheuse Hélène Join-Lambert, université de Paris Nanterre** :
<https://www.franceculture.fr/emissions/le-magazine-de-la-redaction/la-protection-de-lenfance-lepreuve-du-quotidien>
- ➔ **Le rôle des enseignant.e.s et des acteurs et actrices de l'éducation est particulièrement important pour accompagner les transitions de ces parcours chaotiques, pour soutenir l'enfant dans les transitions, pour assurer son intégration dans le groupe et faciliter l'établissement ou la continuité de liens avec ses pairs**

Émilie Potin

Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance

Pratiques du champ social

érès



- Pour aller plus loin, vous pouvez écouter le podcast OU lire le texte à cette adresse :
- <https://www.franceculture.fr/recherche?q=protection+de+l%27enfance>

Les orphelins : une situation oubliée, trop peu prise en compte à l'école, et souvent taboue

À L'ÉCOLE ...

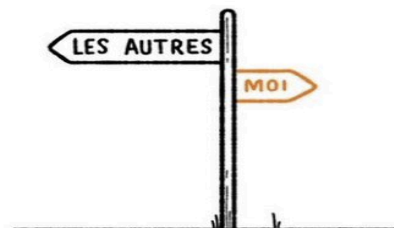


**1 ENFANT PAR CLASSE
EN MOYENNE**



77%

ESTIMENT QUE LE DÉCÈS
DE LEUR(S) PARENT(S) A EU UN IMPACT
NÉGATIF SUR LEUR SCOLARITÉ



66%

SE SONT SENTIS
DIFFÉRENTS DES AUTRES ÉLÈVES

Les orphelins connaissent, comme les enfants placés,
des risques importants de décrochage scolaire
et de parcours scolaires courts

Regardez la vidéo **Ecole et orphelins**

[https://www.centre-francais-fondations.org/
copy_of_news/la-fondation-ocirp-agit-pour-les-
orphelins](https://www.centre-francais-fondations.org/copy_of_news/la-fondation-ocirp-agit-pour-les-orphelins)

En conclusion du TD1

Les situations familiales influencent de manière importante les parcours scolaires


→ pour mieux accompagner les élèves, IL EST IMPORTANT DE PRENDRE EN COMPTE les situations familiales afin de soutenir leur bien-être et leur réussite

En conclusion

***Les institutions et les professionnel.le.s respectent et reconnaissent la diversité des modèles familiaux**

*** Les professionnel.le.s développent une meilleure vigilance pour accompagner les parcours scolaires, pour éviter les ruptures, tout comme les difficultés éducatives et scolaires**

***Les institutions et les professionnel.le.s reconnaissent l'importance de la coéducation entre eux, et, si possible, avec les parents. Des actions sont mises en oeuvre pour la développer et pour soutenir les parents, notamment lorsqu'ils sont confrontés aux contextes de vulnérabilités.**

- 
- Pour le prochain TD, le 12 février, préparer l'un de ces 2 dossiers, sujets 06 ou 74 (sur Célène) **MAIS NE PAS UTILISER LES questions posées au candidat**

Références pour aller plus loin

- Pour aller plus loin que ce cours en ligne, vous pourrez regarder et lire les documents présentés sur Célène, ou ces documents après téléchargement depuis le site de l'université sur www.cairn
- Boisson Marine, « Soutenir la fonction parentale dans l'intérêt des enfants : de la théorie aux instruments », *Informations sociales*, 2010/4 n° 160, p. 34-40.
- Sandrine Dauphin Les pratiques éducatives, la société et l'État : bref historique. *Informations sociales* n°154 Le travail parental : représentations et pratiques